



ASSEMBLEE GENERALE 2021

A Messery, le 05 novembre 2021, 20h

**Présents
et représentés**

JF Traini, F Grenier, F Barbier, JY
Parichon, C Vieux, P Rappaz, JF
Andrier, P Herr, S Redureau, JF
Cuerq, G Guyon, A de Crousaz, E
de Bondy, H Ducas, B Huguenin, F
Soulié, FX Pellerin, E Fornerod

Pouvoirs

F Charbon -> JF Traini
P Loridan -> JF Traini
M Carreras -> F Grenier
P Lambert -> S Redureau
Y Jeanne -> A de Crousaz

Invités

A Zook, Journaliste au Dauphiné
Libéré
JF Kung, Maire d'Yvoire

Le quorum est atteint.

Le Président informe que l'ordre du jour transmis dans la convocation sera traité dans un ordre différent, eu égard à la présence de M Kung, maire d'Yvoire, qui souhaite prendre la parole, mais doit nous quitter avant la fin de la séance.

1. Hébergement des bateaux à l'eau

Prise de parole de M Kung, Maire d'Yvoire, invité, qui fait part de son plaisir d'être parmi nous et nous rappelle son amour des vieux bateaux bois. Il est partisan d'héberger des bateaux bois dans le port des pêcheurs d'Yvoire. 2 à 3 places seraient disponibles assez rapidement pour un hébergement d'été.

Il nous communique son enthousiasme pour ce projet dont l'origine remonte à une démarche initiée avec Alain Guer, ancien président de l'AVAL.

Il rappelle que des investissements ont été réalisés récemment sur le vieux port (pontons, eau, électricité), qui sera donc un excellent abri pour de vieilles coques.

Idée est émise que des affiches pourraient être réalisées pour documenter les bateaux amarrés dans le vieux port d'Yvoire, et positionnées face aux places attribuées.

L'ensemble de ces propositions est accueilli avec enthousiasme par l'assemblée, et largement applaudi.

Il est convenu que le relai entre la mairie d'Yvoire et les membres de l'AVAL serait assuré par le Président de l'AVAL.

Le Président et l'assemblée unanime remercient chaudement M le Maire d'Yvoire.

2. Modification des conventions d'hivernage

A l'initiative de l'assureur, la convention d'hivernage de l'AVAL a été modifiée afin de :

- nous dégager de la responsabilité civile dépositaire
- nous dégager de problématique liée à des pandémies

Lecture est faite du paragraphe « responsabilités » concerné par ces changements.

On insiste notamment sur le fait que chaque propriétaire est tenu d'assurer son bateau en responsabilité civile complète, et pas simplement navigation.

La nouvelle convention sera déposée sur le site Internet de l'AVAL (www.voilesdantan.org) pour info.

Elle doit être signée par les propriétaires de chaque bateau présent sur l'un des sites de l'AVAL.

Date de début : 05.11.2021

3. Point sur les restaurations

Ont été remis à l'eau en 2021

- Le Requin de Maxime Guer
- Le Corsaire de Nathalie Kessy

Travaux en cours

- le Corsaire de François Perrenoud
- Le Corsaire de Thierry Dupuis
- Le Belouga de François Soulié
- La Bonite d'Yves Roch
- Le Flying Forty de Marina Carreras
- Le Dragon d'Evrard de Bondy
- Le 20m2 Encouragement de Florent Grenier
- Le Canot de Jean-Yves Parichon

Le Président tient à remercier tout particulièrement Jean-François Andrier pour toute l'aide qu'il apporte à tous les propriétaires et tous les travaux. Il félicite tous les travailleurs du quotidien, pour leur engagement et pour la bonne ambiance, simple et joyeuse, qu'ils font régner à l'association.

Travaux à prévoir

- 30 m2 Suédois, récemment arrivé à l'AVAL

4. Retour sur la saison 2021

Sorties et navigation des membres de l'association de cette année 2021

- Des difficultés d'organisation ont été notées lors de la sortie Coup de Bol
- La Classique de Sciez a été maintenue et fût un franc succès. Gillou rappelle son enthousiasme pour cette belle régata et annonce qu'il la maintiendra quels que soient les aléas.
- Les Journées du Patrimoine 2021 ont été magnifiques : une belle exposition, des bateaux de patrimoine à l'eau, de nombreuses rencontres, ...

5. Programme 2022

Nous avons l'intention de reprendre les Journées Coup de Pouce Technique. Les samedis en commun pourront être reprogrammés également.

Bref rappel des Journées Coup de Pouce Technique passées, qui visent à aider les membres à mieux appréhender les différents métiers utiles dans la restauration et la maintenance en conditions opérationnelles des bateaux bois :

- Hivernage de moteurs
- Flipots, défonceuse, techniques de charpenterie de marine
- Matelotage
- ...

L'association C2NY demande une participation de l'AVAL à l'organisation des Défis de Nernier, en complément de l'association La Licorne.

Pour rappel, cette régata se déroule sur deux jours (WE), sous forme de défis festifs. Il y a également une soirée le samedi - organisation pour environ 20 bateaux et 100 couverts - à assurer.

Pour rappel, l'AVAL avait déjà participé à cette organisation il y a quelques années, mais dans un certain déséquilibre financier et de responsabilité, qui nous avait amené à interrompre cette collaboration, et qu'il faudra de toute façon repenser et rééquilibrer si on devait y revenir.

Question est posée à l'assemblée pour savoir si l'AVAL accepte cette sollicitation.

Remarques :

- il est dommage que cet évènement soit aussi proche de la Classique, car les bénévoles sont déjà bien engagés.
- À voir si cet évènement peut être re-taillé pour être allégé et simplifié.

Vote de principe : 7/23 seraient intéressés.

6. Bilan Financier

Recettes :

L'atelier a été très rempli tout au long de l'année.
Par contre, il n'y a pas eu de formation

Trésorerie :

En début d'exercice : 4'381 €
En fin d'exercice : 9'390 €

Evénements marquants :

Report de paiement de commandes
Récupération de loyers impayés
Achat d'une machine à souder les bâches qui va être testée le 18 décembre.

Projets d'investissement :

Remplacement du gros treuil de levage

Propositions :

- ne rien changer aux cotisations, loyers des bateaux et des bers.
- pour éviter de devoir courir après les loyers : demander aux membres de mettre en place un virement automatique ou payer par avance.

Propositions validées à l'unanimité.

Question est posée de savoir si un inventaire des biens de l'association existait.
A ce jour, non, mais on peut y réfléchir.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Renouvellement du CA

Trois membres du CA sont à échéance de leur mandat et renouvellent leur candidature :

Jean-Yves Parichon	Réélu
Sylvain Redureau	Réélu
Evrard de Bondy	Réélu

8. Divers

Mme Zook (Journaliste au Dauphiné) demande si une communication plus large autour de l'association serait bienvenue. Et si elle serait ouverte à recevoir des membres qui n'auraient pas de bateau.

Le président rappelle que l'objectif de l'association est de créer du lien entre les propriétaires de bateau bois, mais également faire connaître et pratiquer les techniques de restauration du bois aux propriétaires comme aux autres, qui seront donc les bienvenus. L'AVAL compte déjà de nombreux adhérents non propriétaires de bateaux bois.

D'ailleurs, il existe un projet pédagogique organisé autour du Lyode, qui est un bateau appartenant à l'association.
De même, il est possible à tout adhérent de venir travailler avec les propriétaires qui le désirent.

Gillou et Sylvain remercient, au nom du CNS et de l'organisation de la Classique de Sciez, le fort engagement de l'AVAL.

Il est annoncé que le Requin du docteur Sautier cherche un nouveau propriétaire.

Fin de séance et vin chaud à 22h30